

RETRAITES : PAS UN EURO DE MOINS PAS UN TRIMESTRE DE PLUS

Protection sociale, salaire, retraite, Imposons une autre répartition des richesses

François Hollande et son gouvernement prépare pour la rentrée une nouvelle réforme des retraites qui va peser sur les salariés et retraités.

En effet, augmenter la CSG, ou le nombre de trimestres requis pour avoir une retraite à taux plein, qui sont les pistes annoncés pour cette future réforme, auront comme conséquence de baisser le niveau des pensions de retraites et les revenues de salariées

Les idées fausses ont la dent dure!

Depuis 20 ans, on nous annonce que « notre système de retraite par répartition va dans le mur du fait de la démographie » (moins d'actif, plus de retraité), mais les réformes successives depuis 1993 qui ont dégradés les retraites n'ont rien réglé.

On en arrive à cette idée aberrante, que les jeunes salariés qui cotisent aujourd'hui n'auront pas de retraites. C'est évidemment faux, dans 20 30 ou 40 ans il y a aura toujours des gens qui travailleront, donc qui financeront les pensions des retraités.

Le système par répartition, a pour principe que les cotisations des actifs payent immédiatement les pensions des retraités. C'est le seul système qui garantie à long terme les retraites. Depuis 20 ans les cotisations n'ont pas augmenté et les salaires ont reculés c'est ce qui a généré le déficit de financement. Depuis 30 ans la part des salaires dans les richesses produites en France a chuté de 10%. Ainsi c'est 200 milliards d'euros par an qui devraient revenir aux salariés. En augmentant les cotisations retraites on augmente nos salaires et inversement.

1% d'augmentation de salaire c'est 1 milliard de cotisations pour les retraites.

Les salaires qui baissent ou qui stagnent grèvent le financement de nos retraites. Ainsi, la FEHAP et l'APF par la baisse de l'évolution de l'ancienneté et le gèle du point ont une responsabilité dans la baisse du financement des retraites et le combat pour nos retraites s'inscrit dans la continuité des combats menés pour nos salaires. Les 5 % de salaires perdus que nous exigeons en NAO sont plus que légitimes.

Augmenter le nombre de trimestre de cotisations ne fera que baisser encore les pensions des retraités, au contraire, augmentons les salaires.

TOUS ENSEMBLE AVEC LA CGT EXIGEONS:

- LE RETOUR DE LA RETRAITE À 60 ANS
- 75% NET DU SALAIRE DE RÉFÉRENCE POUR LES PENSIONS
- RETOUR AUX 10 MEILLEURES ANNÉES POUR LE CALCUL DES PENSIONS

TOUS EN GREVE ET DANS LA RUE LE 10 SEPTEMBRE

Lieu et horaires des manifs sur le site de UD (« ud cgt XX » suivi du numéro de votre département)

Contact : Mathieu PIOTRKOWSKI Délégué Syndical Central CGT APF mathieupiotr@wanadoo.fr 206 72 19 39 76

□ http://cgtapf.kazeo.com f https://www.facebook.com/cgtapf.cgt